



INTERNATIONAL COFFEE ORGANIZATION  
ORGANIZACIÓN INTERNACIONAL DEL CAFÉ  
ORGANIZAÇÃO INTERNACIONAL DO CAFÉ  
ORGANISATION INTERNATIONALE DU CAFÉ

ICC 103-1

28 mai 2009  
Original : anglais

F

Conseil international du Café  
103<sup>e</sup> session  
21 – 25 septembre 2009  
Londres, Angleterre

**Suivi des thèmes et des idées soulevées à la  
2<sup>e</sup> Conférence mondiale du Café**

## Contexte

1. A sa 102<sup>e</sup> session en mars 2009, le Conseil a noté qu'il serait utile de faire le bilan du suivi des idées et des recommandations de la 2<sup>e</sup> Conférence mondiale du Café afin d'aider les Membres à définir le programme de la prochaine Conférence mondiale du Café qui se tiendra du 26 au 28 février 2010 au Guatemala.
2. La 2<sup>e</sup> Conférence mondiale du Café s'est tenue au Brésil en septembre 2005. Le Conseil a examiné un rapport analytique préliminaire (ICC-94-13) à sa 94<sup>e</sup> session et le Président de la Conférence, M. Roberto Rodrigues, Ministre de l'agriculture, de l'élevage et de l'alimentation du Brésil, a présenté le rapport final à la 95<sup>e</sup> session du Conseil en mai 2006 (distribué aux Membres sur cédérom). Une analyse des thèmes de la Conférence et des idées soulevées dans les exposés a été distribuée pour examen par le Comité exécutif et le Conseil en janvier et mai 2006 (document EB-3901/05 et révision). Les idées soulevées dans les exposés ont été prises en compte dans les propositions sur l'avenir de l'Accord de 2001 qui ont été examinées par le Groupe de travail sur l'avenir de l'Accord (documents WP-Council 140/06 Rev. 1 à Rev. 6).
3. Le présent document contient un rapport sur le suivi des thèmes et des idées soulevées pendant la 2<sup>e</sup> Conférence mondiale du Café ; il a été établi sur la base du document EB-3901/05 Rev. 1 dont l'intitulé des thèmes et les observations sont reproduits en encadré.

## Mesure à prendre

Le Conseil est invité à prendre note de ce document.

## SUIVI DES THÈMES ET DES IDÉES SOULEVÉES À LA 2<sup>e</sup> CONFÉRENCE MONDIALE DU CAFÉ

### I. Thèmes communs

1. Nécessité de considérer le café comme faisant partie intégrante des économies nationales dans leur ensemble en élevant les politiques au niveau approprié.

#### Suivi

- Les Membres de l'OIC sont invités à faire rapport sur leurs politiques nationales en matière de café à chaque session du Conseil. Lors des réunions de haut niveau et dans ses rapports sur le secteur du café, le Directeur exécutif souligne régulièrement la contribution du café à l'économie des pays producteurs et des pays consommateurs.
- L'OIC élabore actuellement de courtes monographies contenant des données clés sur les pays concernés, qui seront affichées sur le site web. Ces monographies pourront être étoffées pour donner davantage de détails sur la contribution du café aux économies et aux politiques nationales (cet exercice pourrait avoir d'éventuelles incidences financières).
- Voir également le point 15.

2. Lever les droits de douane et autres obstacles au commerce qui touchent particulièrement le café transformé, y compris ceux des pays producteurs.

*Observation : La levée des droits de douane sur les importations dans les pays producteurs pourrait causer des problèmes. La levée des obstacles devra se faire dans le cadre d'un programme intégré tenant compte de tous les intérêts caféiers nationaux. L'objectif de la valorisation, essentiellement par la transformation du café dans les pays d'origine, devrait être souligné dans la mesure où les prix des produits transformés sont plus stables que ceux des matières premières.*

#### Suivi

- Une référence spécifique à l'encouragement de l'élimination des obstacles au commerce figure au paragraphe 5 de l'Article 1 (Objet) de l'Accord international de 2007 sur le Café.
- L'OIC établit régulièrement des rapports sur les obstacles à la consommation (le document ICC-100-6 étant le dernier en date). Des données sur les tarifs douaniers dans les pays importateurs et les pays exportateurs et une analyse de leurs incidences possibles sur le commerce du café sont diffusées auprès des Membres (le document EB-3924/07 et sa révision étant les derniers en date).

- Les avantages d'un accroissement de la consommation intérieure pour acquérir de l'expérience dans la production et la commercialisation de produits à valeur ajoutée et stimuler les petites et moyennes entreprises sont évoqués dans le projet de stratégie de mise en valeur du café (paragraphe 22 du document WP-Council 191/09).

3. Lever les obstacles au commerce pour les produits pertinents dans le cadre de la diversification.

*Observation : Il serait souhaitable que l'OIC entreprenne une étude pour identifier les cas spécifiques, ce qui renforcerait les arguments en faveur de cet objectif.*

### Suivi

- Voir également le point 2 ci-dessus.
- En mai 2006, l'OIC a organisé un atelier avec le *Natural Resources Institute* (NRI) et le Fonds commun pour les produits de base (FCPB) sur le potentiel de diversification dans les pays exportateurs de café pour examiner les résultats de la deuxième phrase du projet intitulé "Analyse comparative des régions de caféiculture du monde". Cet atelier a passé en revue des cas d'étude sur les expériences des pays producteurs. Le résumé analytique de l'atelier (document ICC-96-3) évoque l'importance d'une information détaillée sur les obstacles tarifaires et non tarifaires et autres questions avant d'encourager les caféiculteurs à se diversifier.
- En outre, quatre projets de diversification ont reçu le soutien de l'OIC :
  - Diversification de la production dans les zones marginales de l'État de Veracruz (Mexique)
  - Reconversion des petites plantations de café en unités agricoles familiales autosuffisantes en Équateur
  - Accès au financement pour la mise en valeur de cultures de diversification dans les régions de caféiculture (Burundi et Côte d'Ivoire)
  - Développement du potentiel de production du café gourmet dans les pays centraméricains.
- Une étude sur la menace que font peser les obstacles tarifaires sur la diversification et les cultures de remplacement pourrait être proposée dans le cadre d'un programme futur des activités.

4. Approuver des politiques de mise en valeur des marchés du café dans les pays producteurs, les marchés émergents et les marchés traditionnels.

*Observation : L'OIC devrait étudier cette question avec le Fonds commun pour les produits de base (FCPB) et d'autres bailleurs de fonds tout en consultant l'industrie.*

## Suivi

- L'atelier FCPB/OIC sur les priorités futures de la mise en valeur du café organisé en septembre 2006 a souligné l'importance du développement des marchés du café dans les pays producteurs (document CFC/ICO 8/06).
- Le Guide séquentiel de promotion de la consommation de café constitue la base méthodologique de plusieurs programmes de promotion mis en œuvre dans des pays producteurs et peut-être utile dans les marchés consommateurs émergents.
- L'augmentation de la consommation et le développement des marchés est l'un des domaines d'action du projet de stratégie de mise en valeur du café de l'OIC (document WP-Council 191/09).
- Le nouveau Comité de promotion et de développement des marchés créé dans le cadre de l'Accord de 2007 fera des recommandations sur les questions ayant trait à la promotion de la consommation et au développement des marchés.

### 5. Promouvoir la qualité.

*Observation : On pourrait faire plus pour promouvoir les normes optimales de la Résolution numéro 420 : site web, Codex Alimentarius, NYSE Liffe, NYBOT, programmes concernant la durabilité, consommation intérieure et autres projets concernant la promotion, etc.*

## Suivi

- L'OIC établit régulièrement des rapports sur la mise en œuvre du Programme d'amélioration de la qualité du café qui sont examinés par le Comité exécutif et le CCSP.
- Depuis 2005/06, l'OIC a le statut d'observateur auprès du Codex Alimentarius et contribue à l'élaboration d'un code de pratiques sur l'ochratoxine A par un groupe de travail électronique.
- L'OIC a également établi des contacts avec des institutions, dont la NYSE Liffe et la NYBOT, au sujet de l'adoption potentielle de la nouvelle table des défauts ISO dans le cadre de la Résolution 420. Un certain nombre des modifications qui ont été apportées en 2008 au contrat à terme de la NYSE Liffe pour le Robusta s'appuyaient sur les normes ISO sur lesquelles l'OIC avait appelé l'attention de la NYSE Liffe.
- Le projet intitulé "Amélioration de la qualité du café par la prévention de la formation de moisissures", terminé en 2005, a permis d'élaborer un outil de formation sur les bonnes règles d'hygiène qui a été diffusé sur cédérom auprès du Conseil en septembre 2006 et peut être téléchargé à partir du site web [www.coffee-ota.org/](http://www.coffee-ota.org/).
- Les projets récemment terminés "Amélioration de la qualité et de la commercialisation du café Robusta par l'utilisation optimale des terroirs de café", "Amélioration de la qualité du café en Afrique orientale et centrale au moyen de méthodes de transformation améliorées en Ethiopie et au Rwanda" et le projet en cours "Développement du potentiel de production du café gourmet dans les pays

centraméricains” sont des exemples de projets dont l'objet est d'améliorer la qualité du café.

- L'amélioration de la qualité est l'un des domaines d'action du projet de stratégie de mise en valeur du café de l'OIC (document WP-Council 191/09).

6. Utiliser de manière efficace les enchères sur l'internet.

*Observation : Une étude sur la Coupe d'excellence, les enchères de café de qualité et autres pourrait être conduite, en comparaison des tentatives d'enchères inversées qui ont été faites.*

### **Suivi**

- L'OIC procède au suivi de la plate-forme Coupe d'excellence. Les approches proposées par le Centre international du commerce CNUCED/OMC (CCI) dans les conclusions du projet de promotion du café gourmet ont été adoptées par certains pays.
- Une étude sur la Coupe d'excellence et les enchères sur l'internet pourrait être proposée dans le cadre d'un programme futur des activités.

7. Politiques gouvernementales visant à décourager la production si cette dernière peut entraîner un excédent de l'offre, avec suivi approprié.

*Observation : Il s'agit d'une question de politique nationale, mais l'importance de ces mesures doit continuer d'être soulignée.*

### **Suivi**

- Les Membres de l'OIC sont invités à faire rapport sur leurs politiques nationales en matière de café à chaque session du Conseil.
- Dans ses rapports sur le marché du café et dans ses discours à l'occasion des manifestations du monde du café, le Directeur exécutif souligne périodiquement l'importance de l'équilibre de l'offre et de la demande mondiales. Il est recommandé d'accroître la productivité et la qualité et de se diversifier plutôt que d'augmenter les superficies plantées de caféiers.

8. Valorisation ; soutien aux produits destinés aux marchés spécialisés et à la transformation supplémentaire dans les pays d'origine.

*Observation : La transformation du café torréfié dans les pays d'origine devient techniquement plus facile avec les conteneurs à température constante. Le marketing doit viser les consommateurs et, par-dessus tout, les détaillants. L'expérience du café de commerce équitable en matière d'espace linéaire pourrait être pertinente et pourrait être incorporée dans une étude OIC.*

## Suivi

- Plusieurs projets de promotion du café gourmet ont été mis en œuvre : “Exploitation du potentiel du café Robusta gourmet au Gabon et au Togo” “Développement du potentiel de production du café gourmet dans les pays centraméricains” et “Amélioration de la qualité du café en Afrique orientale et centrale : Intensification de l’utilisation de méthodes de transformation améliorées en Ethiopie et au Rwanda”.
- Des données sur le café des différentes catégories de marché seront recueillies et analysées dans le cadre de l'Accord de 2007.

9. Encourager les programmes de micro-crédit pour les petits exploitants.

*Observation : Cet aspect pourrait être approfondi avec des bailleurs de fonds sur la base de projets.*

## Suivi

- Le Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café s'intéressera à l'accès au crédit et à d'autres questions liées au financement des petits et moyens producteurs.
- Le projet pilote de “ Financement à court et à moyen termes des petits caféiculteurs au Kenya”, qui se terminera en 2009, a pour objectif de faciliter l'accès au crédit par les petits caféiculteurs de ce pays ; d'autres pays bénéficieront de la diffusion des résultats. Le projet intitulé “Accès au financement pour la mise en valeur de cultures de diversification dans les régions de caféiculture”, lancé en 2008, mettra en place un programme de crédit durable pour faciliter la diversification dans les régions de caféiculture.
- D'autres propositions sur ce sujet sont en préparation mais d'autres sources de financement seront peut-être nécessaires.

10. Mettre en place des programmes de gestion des risques de prix.

*Observation : Un projet en cours en Afrique orientale en collaboration avec le FCPB. Les résultats de l'expérience du Brésil devraient être largement diffusés par l'OIC.*

## Suivi

- Le projet intitulé “Gestion des risques de prix du café en Afrique orientale et australe” n'a pas encore été mis en œuvre dans la mesure où la Banque mondiale ne souhaite plus en être l'Agence d'exécution de projet (AEP).
- Le Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café se penchera sur les questions ayant trait à la gestion des risques.

11. Développer des technologies nouvelles à plus faibles coûts.

*Observation : Analyse du concept de réseau global de recherche pour faciliter les transferts de technologie. Possibilités de séminaires avec la FAO.*

#### **Suivi**

- La mise en place d'un réseau mondial de recherche sur le café, idée formulée par l'OIC, est assurée par l'Association scientifique d'information sur le café (ASIC). Pour plus ample information, voir <http://www.asic-cafe.org/htm/GCRN>.
- La recherche-développement de nouvelles techniques est l'un des principaux domaines stratégiques du projet de stratégie de mise en valeur du café (paragraphe 27 du document WP-Council 191/09).

12. Accroître la représentation des petits exploitants au sein de l'OIC.

*Observation : Réexaminer le concept d'un comité de la durabilité ou solliciter une représentation par l'intermédiaire du Partenariat pour une caféiculture durable.*

#### **Suivi**

- Même si le Conseil n'a pas créé de comité de la durabilité dans le cadre de l'Accord de 2007, la question de la durabilité est au centre de l'Accord de 2007 et figure au paragraphe 3) de l'Article 1 (Objet) de l'Accord de 2007.
- Le nouveau Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café (Article 31) facilitera les consultations sur les sujets ayant trait au financement et à la gestion des risques dans le secteur du café, en accordant une priorité particulière aux besoins des petits et moyens producteurs et des communautés locales des régions caféicoles. Voir également le point 10 de la section II.
- Les petits exploitants sont les principaux bénéficiaires des projets financés par le FCPB et l'un des principaux objectifs des interventions de l'OIC/FCPB est une meilleure appropriation des projets par les communautés locales. Les Membres de l'OIC bénéficient de l'apport des exploitants qui participent aux projets.

13. Renforcer les capacités de création d'organisations ou d'associations de petits exploitants.

*Observation : Diffuser les orientations et étudier de nouveaux projets avec des bailleurs de fonds.*

### **Suivi**

- La recherche-développement de nouvelles technologies, avec une priorité particulière aux mesures de renforcement des capacités et à la formation afin d'assurer la diffusion des résultats de cette recherche, est l'une des priorités de la mise en valeur du secteur du café définie par les Membres de l'OIC qui ont participé à l'atelier FCPB/OIC sur les priorités de la mise en valeur du café (27 septembre 2006).
- Le Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café, créé dans le cadre du nouvel accord, permettra d'intensifier les activités de l'OIC en matière de renforcement des capacités.
- Les mesures de mise en valeur du café parrainées par l'OIC sont axées sur la demande et conçues pour avoir un impact durable, particulièrement en ce qui concerne les connaissances qui aideront les parties prenantes à poursuivre les activités une fois que les projets sont terminés.
- Le résumé analytique du Guide de renforcement des capacités des coopératives de café en matière d'activités commerciales et d'exportation a été distribué (document ICC-96-5). Un financement est recherché pour assurer la distribution aux Membres de la version finale du Guide.

14. Reconnaître la nécessité de donner la priorité à la durabilité économique.

### **Suivi**

- L'objet de l'Accord de 2007 (Article 1 : Objet) et de "renforcer le secteur mondial du café et de favoriser son développement durable dans le cadre d'une économie de marché pour le bien-être de tous les participants du secteur".
- L'Accord de 2007 contient un nouvel objectif qui encourage particulièrement les Membres à mettre en place un secteur caféier durable en termes économiques, sociaux et environnementaux (voir le paragraphe 3) de l'Article 1).

15. Analyser les taux de change dans l'évaluation de la durabilité économique.

### **Suivi**

- Les rapports mensuels du Directeur exécutif et les études de l'OIC sur le marché du café contiennent une analyse de l'impact des taux de change sur le secteur du café (par exemple, Lettre du Directeur exécutif de décembre 2008).

16. Nécessité de la transparence du marché et d'une estimation objective des fondamentaux.

## Suivi

- Les rapports mensuels du Directeur exécutif sur le marché du café contiennent une analyse des fondamentaux du marché ; il en va de même pour le bilan du marché mondial du café qui figure dans la Rétrospective.
- La transparence est l'un des buts stratégiques du plan d'action stratégique et figure également dans la stratégie de mise en valeur du café.
- L'OIC prend régulièrement contact avec les pays Membres pour obtenir des informations actualisées sur la production et la consommation de café.

17. Promouvoir la coopération entre toutes les parties prenantes dans le cadre de l'OIC.

## Suivi

- L'OIC facilite la coopération entre les gouvernements et le Comité consultatif du secteur privé. Cette coopération sera renforcée dans le cadre de l'Accord de 2007 grâce à des mécanismes comme le Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café.

## II. Idées novatrices

1. Utilité du recensement des externalités positives de la production du café (cette mesure pourrait être complétée par l'analyse des externalités négatives causées par les conditions de crise).

*Observation : Les externalités positives comprennent notamment le piégeage du carbone et le maintien de la stabilité sociale ; les externalités négatives comprennent le coût de la lutte contre la criminalité lorsqu'il existe des plantations de stupéfiants, le coût de la migration vers les zones urbaines, etc.*

## Suivi

- Dans ses interventions et dans les rapports qu'il soumet aux Membres, le Directeur exécutif souligne périodiquement les avantages de la production de café et les effets négatifs de la faiblesse des prix.

2. Mieux faire connaître les pays d'origine aux consommateurs comme cela se fait au Japon, grâce éventuellement à des dénominations d'origine géographique internationales, au niveau de l'OMC, de l'Union européenne ainsi qu'au niveau national.

*Observation : Diffuser les règles de l'Union européenne et de l'OMC ; décrire les pratiques japonaises en la matière.*

### Suivi

- En mai 2008, l'OIC a organisé un séminaire sur les indications géographiques concernant le café dans l'objectif d'informer les Membres de leur principe, de leur application et de leur importance éventuelle pour le secteur mondial du café. Les exposés présentés au cours de ce séminaire peuvent être téléchargés à partir du site web de l'OIC (<http://www.ico.org/workshop.asp>).
- À la demande du CCSP en 2008; la question des indications géographiques est inscrite en permanence à l'ordre du jour de cet organe.

3. Renforcer l'aspect lié à l'éducation du consommateur et étudier ses effets sur les politiques des détaillants.

*Observation : Cibler les journalistes gastronomiques.*

### Suivi

- Le programme *Positively Coffee* et Les professions de la santé – Programme d'éducation au café sont financés par le CCSP. Le site web *Positively Coffee* ([www.positivelycoffee.org](http://www.positivelycoffee.org)) existe dans les quatre langues officielles de l'OIC. Les Membres exportateurs cofinancent le programme *Positively Coffee* depuis 2006. L'Institut scientifique et d'information sur le café (ISIC) est actuellement penché sur l'avenir de ce programme.

4. Développer les ventes de café transformé au moyen d'un marketing approprié auprès des détaillants importants ou de la création de points de vente au détail (voir également I.8).

*Observation : Nécessité de passer des contrats avec des spécialistes ayant une expérience du secteur alimentaire de détail. Analyser les questions techniques comme les conteneurs à température constante. Envisager une commercialisation initiale pour la consommation locale.*

### Suivi

- Aucun suivi spécifique n'a été effectué sur cette proposition.

5. Emploi plus fréquent des possibilités faisant appel au modèle brésilien (basé sur les options) de Certificat de produit rural (*Cédula do Produto Rural*) pour la gestion des risques.

*Observation : Diffuser les détails du programme et comparer avec les projets de gestion des risques de la Banque mondiale.*

## Suivi

- L'intervention de M. Rodrigues lors de la 2<sup>e</sup> Conférence mondiale du Café a été largement diffusée (site web de l'OIC et cédérom).
- Le Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café se penchera sur les questions ayant trait à la gestion des risques.
- L'amélioration des systèmes de commercialisation et l'un des domaines d'action du projet de stratégie de mise en valeur du café et l'amélioration de l'accès au crédit et aux programmes de gestion des risques figurent dans le plan d'action stratégique.

6. Élargir les outils de gestion des risques pour y inclure les risques météorologiques avec les risques de prix.

*Observation : Examiner avec la Banque mondiale.*

## Suivi

- Aucun suivi spécifique n'a été effectué sur cette proposition. Un suivi pourrait être envisagé dans le cadre du nouveau Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café.

7. Mettre en place des fonds pour des opérations à terme.

*Observation : Étudier le projet colombien.*

## Suivi

- L'utilisation de fonds pour les opérations futures des exploitants sera intensifiée dans le cadre du Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café.
- Un projet sur le potentiel des bourses de produits de base et autres formes de marché est en cours d'élaboration pour l'Afrique orientale et un projet similaire pour l'Afrique de l'Ouest est à l'examen par le FCPB.

8. Envisager d'accorder des permis d'exploitation des zones caféicoles selon les modalités des permis d'exploitation minière, afin de préserver la qualité et d'éviter la surproduction.

*Observation : Étudier la législation relative aux permis d'exploitation minière et évaluer les options.*

## Suivi

- Aucun suivi spécifique n'a été effectué sur cette proposition. Elle pourrait être examinée plus avant dans le contexte d'une comparaison détaillée entre le secteur du café et le secteur minier.

9. Élaborer des projets faisant appel au Mécanisme de développement propre du Protocole de Kyoto.

*Observation : Procéder à l'étude identifiée avec la collaboration du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).*

## Suivi

- À l'issue de la réunion du Comité exécutif de janvier 2006, il a été suggéré qu'il n'était pas nécessaire, pour le moment, de procéder à ces études mais que le Directeur exécutif devrait prendre contact avec la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) pour trouver les moyens d'inclure le café dans le mécanisme de développement propre. La lettre du Directeur exécutif et la réponse de la CCNUCC ont été diffusées aux Membres sous la cote EB-3914/06. La CCNUCC n'est pas en mesure de fournir des avis spécifiques ou d'élaborer des méthodologies mais elle peut orienter l'OIC vers des informations figurant sur son site ou vers des outils qui lui permettront d'élaborer et d'appliquer des méthodologies. Si un document sur l'élaboration d'un projet est établi, une entité désignée devra être contactée. Le Directeur effectif a ultérieurement pris contact avec l'Institut colombien des normes techniques et de certification (ICONTEC), institution reconnue par la CCNUCC, au sujet du lancement éventuel d'un projet dans ce domaine. L'ICONTEC a fourni des informations sur les services qu'il offre en matière de mécanisme de développement propre et le Directeur exécutif a invité la Fédération nationale des caféiculteurs de Colombie (FEDERACAFE) à faire des propositions de projets.
- Une mission a été dépêchée en février 2009 pour examiner la coopération future et l'établissement d'un partenariat entre l'OIC et le PNUE dans le cadre de l'Accord de 2007.

10. Appuyer le Partenariat pour une caféiculture durable, particulièrement en ce qui concerne sa capacité à rassembler toutes les parties prenantes, y compris les représentants des petits exploitants et les ONG.

*Observation : Réexaminer la relation optimale entre l'OIC et le Partenariat ; réexaminer le concept d'un comité de la durabilité.*

## **Suivi**

- Les rapports sur les réunions du Comité directeur tenues pendant les sessions du Conseil international du Café ont été distribués aux Membres, les derniers en date étant les documents ICC-100-9 et ICC-98-4. En septembre 2008, des représentants de COSA ont présenté au Conseil une analyse préliminaire des initiatives sur la durabilité dans le secteur du café (document ICC-101-4). Le Partenariat pour une caféiculture durable a également soumis des propositions sur l'avenir de l'Accord, notamment sur la création d'un comité de la durabilité, qui ont été distribuées aux Membres et affichées sur le site web de l'OIC.
- Le Conseil n'a pas décidé de créer un comité de la durabilité mais la question de la durabilité figure en bonne place dans l'Accord de 2007 et est évoqué à l'Article 1 (Objet). Le nouveau Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café (Article 31) facilitera les consultations sur les questions ayant trait au financement et à la gestion des risques dans le secteur du café, en donnant la priorité aux besoins des petits et moyens producteurs et des communautés locales des régions caféicoles.